



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2023_6_5

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ORADOUR**

 Date de la convocation :
15 juin 2023

 Date d'affichage :
15 juin 2023

Nombre de conseillers

- En exercice : 9
- Présents : 7
- Procuration : 1
- Votants : 8

Nombre de conseillers

- Pour : 8
- Contre :
- Abstention :

OBJET : Participations 2023**Séance du 22 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 22/06, à 18h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, M. SICARD Éric. M. SYLVESTRE Erwan. M. SYLVESTRE Thierry, Mme MAUFRAS Angélique,

Excusé(s) : Mme MONTOUX Carole, Mme BAILLARGEAU Corinne

Absents :

Mme ECHAROUX Nadine a été nommée secrétaire.

Le maire présente au conseil les participations à verser en 2023.

PARTICIPATIONS 65568	2023
Ecole Primaire Aigre	2 000 €
Cantine Aigre	900 €
Notre dame des anges	5 000 €
ATD 16	4 000 €
SIVOM LA FOURRIERE	150 €
CAUE	50 €
Sivos Ecole Maternelle Aigre	9 006 €
SIMO	68 000 €
SILFA	400 €
SDEG	4 000 €
Participation Bus Scolaire	1 000 €
Divers	15 494 €
TOTAL	110 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le versement des participations ci-dessus.

AR Prefecture

016-211602487-20230622-2023_6_5-DE
Reçu le 26/06/2023

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Didier LAVERGNE

